

Informations de base	
<p><b>2021/2681(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant les critères à prendre en considération par les autorités compétentes aux fins de l'évaluation de conformité concernant l'administration obligatoire d'un indice de référence d'importance critique</p> <p>Complétant <a href="#">2013/0314(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 2.80 Coopération et simplification administratives 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2021/2681(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Nature de la procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2013/0314(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/9/05983